

Pôle : Economie

Adresse : cité administrative

Place Notre Dame De Layre

63600 AMBERT

Tél. : 04 73 72 72 20

E-mail : nelly.mollimard@ambertlivradoisforez.fr

COMPTE RENDU

COMMISSION ECONOMIE DU 11 AVRIL 2022

Date : 11 avril 2022 **Lieu :** Site Anna Rodier **Heure début :** 18h15 **Heure fin :** 19h35

Présents : Elus : FORESTIER Daniel, SAUVADE Christine, BARRIER Corinne, GACHON Fabienne, FOURNET Marius, BOUARD Philippe, LUCHINO Albert

Excusés : Elus : GAUTHIER Jean-Damien, PORTENEUVE Fabien

Techniciens : RINGENBACH Sylvain (Directeur du pôle Economie) MOREAU Rodolphe (Responsable du service Economie) et MOLLIMARD Nelly (Assistante du pôle Economie)

ORDRE DU JOUR

- **Présentation du rendu de l'étude pré-opérationnelle pour la ZA les Barthes**
- **Proposition de réalisation d'une étude de potentiel foncier économique**
- **Questions diverses**

ZA LES BARTHES :

Présentation synthétique du rendu d'étude (CF diaporama complet).

Point sur les acquisitions foncières : reste à acquérir un terrain de 3 ha.

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE :

Proposition N°1:

Maitrise d'œuvre sur la phase opérationnelle, les services d'ALF se charge de faire la coordination des autres intervenants (besoin pour ALF d'1,5 ETP sur 3 ans)

Mission évaluée à 160/185K€

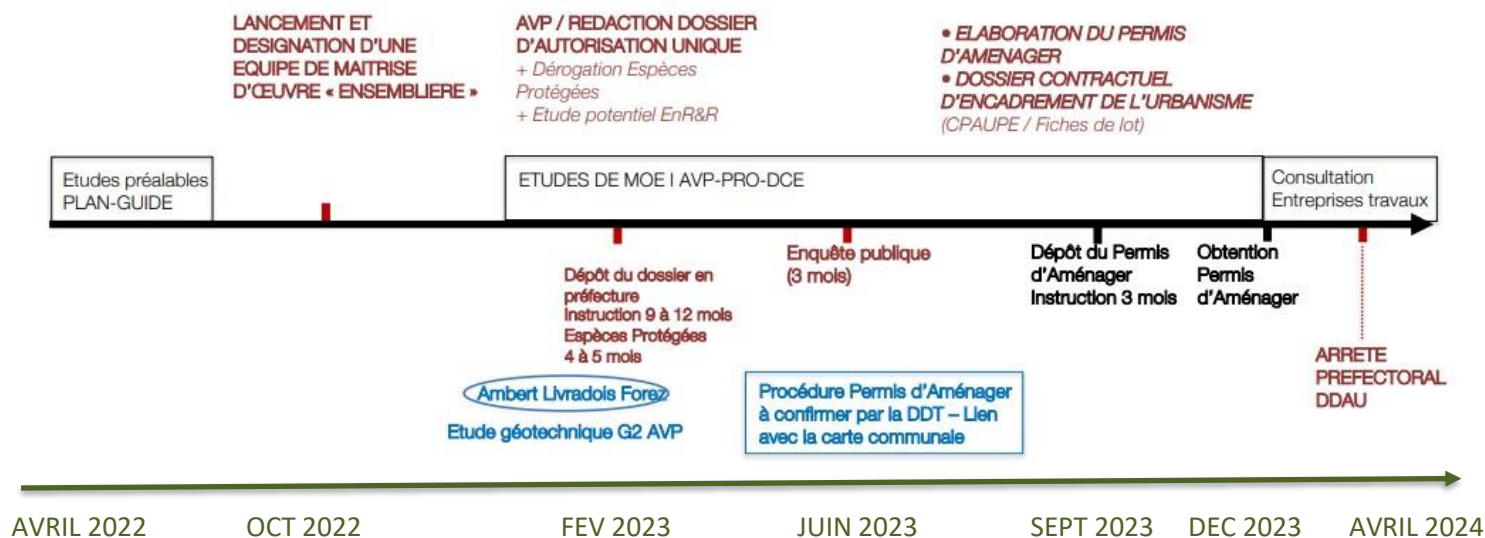
Proposition N°2:

Maitrise d'œuvre ensemble. Consultation d'une équipe pluridisciplinaire de Moe s'occupant de l'intégralité des missions, avec AMO sur missions complémentaires (besoin pour ALF de 0,5 ETP sur 3 ans)

Mission évaluée à 220/250K€

LA COMMISSION PROPOSE DE RETENIR LE CHOIX N°2.

RETROPLANNING



ETUDE DE POTENTIEL FONCIER ECONOMIQUE :

Comment concilier stratégie de développement et impératif écologique ?

L'étude permet de :

- connaître les disponibilités foncières de chaque territoire
- optimiser les surfaces disponibles (potentiel de densification)
- recycler les fonciers
- organiser une offre nouvelle
- identifier la sensibilité des parcelles à urbaniser
- identifier les potentiels sites de compensation

Un défi, anticiper la zéro artificialisation nette!

L'aménagement du foncier à vocation économique doit aujourd'hui prendre en compte les incidences environnementales des projets. C'est une obligation législative (loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016).

La démarche éviter-réduire-compenser (ERC) s'impose à tous les projets dans le cadre des procédures administratives d'autorisation (étude d'impacts, espèce protégée, etc.).

L'étude de potentiel foncier économique est un outil pour le territoire d'Ambert Livradois Forez pour justifier ces besoins d'extension (ZA LES BARTHES en priorité, presque plus de disponibilités foncières à vocation économique à l'échelle Ambert Livradois Forez)

Elle permet d'apporter des éléments concrets dans l'élaboration des documents d'urbanisme (SCOT et PLUI).

LA COMMISSION EST FAVORABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POTENTIEL FONCIER ECONOMIQUE.

QUESTIONS DIVERSES :

- Info projet méthaniseur : projet arrêté car METHAJOULE a rencontré des difficultés et le terrain a trouvé preneur.
- Agrandissement Salaison BERNARD à La Forie (5 à 6 emplois prévus)
- Station St Anthème : 24 000 passages/an
- Station-service Marat : Permis accordé, début des travaux début mai (estimation 3 mois).

Fin de séance à 19h30.